Paroisse Saint Martin EN VALLÉE D'OLT

Calendrier des célébrations
Novembre 2026

Lundi 2 novembre : 10h messe pour les défunts à l'église d'Anglars
Mardi 3 novembre : 17h messe à l'église de Labastide du Vert
Mercredi 4 novembre : 9h messe à l'église de Castelfranc
Jeudi 5 novembre : 11h messe à l'EHPAD aux Balcons du Lot
Vendredi 6 novembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

TRENTE-DEUXIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

« Mon âme a soif de toi, Seigneur, mon Dieu ! » Ps 62

Samedi 7 novembre : 18h messe à l'église de Puy L'Évêque
Dimanche 8 novembre : 9h30 messe à l'église de Luzech
11h messe à l'église de Prayssac

Mardi 10 novembre : 17h messe à l'église de Cassagnes
Mercredi 11 novembre : 10h30 messe à l'église de Canourgues
Jeudi 12 novembre : 16h messe à l'EHPAD de Luzech
Vendredi 13 novembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

TRENTE-TROISIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

« Heureux qui craint le seigneur ! » Ps 127

Samedi 14 novembre : 16h30 Baptême de Dayana Follea à l'église de Prayssac
18h00 messe à l'église de Puy L'Évêque
Dimanche 15 novembre : 9h30 messe à l'église de Luzech
11h messe à l'église de Prayssac
Baptême de Maëna Mianes

Mardi 17 novembre : 17h messe à l'église de Fages
Mercredi 18 novembre : 9h messe à l'église de Pomarède
Jeudi 19 novembre : Conseil du presbyterium à Rocamadour.
Vendredi 20 novembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

SOLENNITE DU CHRIST, ROI DE L'UNIVERS

« Le Seigneur est mon berger : rien ne saurait me manquer. » Ps 22

Dimanche 22 novembre : 9h30 messe à l'église de Luzech
11h messe à l'église de Bélaye
(Sollicitée par le comité des fêtes à l'occasion de la foire aux bestiaux)

Mardi 24 novembre : 17h messe à l'église de Latour
Mercredi 25 novembre : 9h messe à l'église de Grézels
Jeudi 26 novembre : 11h messe à l'EHPAD les Floralies 15h messe à l'EHPAD des Lavandes
Vendredi 27 novembre : 10h30 messe à l'église de Prayssac précédée d'une heure d'adoration

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

« Dieu, fais-nous revenir ; que ton visage s'éclaire et nous serons sauvés ! » Ps 79

Dimanche 29 novembre : 11h messe unique à l'église de Prayssac, entrée en Avent

BULLETIN PAROISSIAL *Mois de novembre 2026*

Paroisse Saint Martin en vallée d'Olt
2 place de la liberté 46220 Prayssac
☎ 05 65 22 42 09
Mail : paroissesaintmartinenvalleedolt@orange.fr
Site internet : www.saintmartin-valleedolt.fr

Le denier de l'Eglise !

Les plus anciens le connaissaient sous la terminologie de denier du culte et continuent parfois de l'appeler ainsi, alors finalement, qu'on le dénomme denier de l'Eglise ou denier du culte, de quoi s'agit t'il ?
Comme vous le savez sans doute, dans notre pays, l'Eglise est séparé de l'Etat depuis 1905.
Cela veut dire concrètement qu'en dehors des départements concordataires de l'Alsace et de la Lorraine, l'Eglise Catholique comme tous les autres cultes ne reçoit aucun financement public.
A mes yeux tout cela est complètement logique, mais, implique bien entendu que nous puissions subvenir seuls à notre financement.
En paroisse chacun est habitué à la quête du dimanche qui permet le fonctionnement habituel de notre communauté, en assumant les factures d'électricité, de chauffage, de téléphonie, l'entretien habituel du presbytère, de la salle attenante et des lieux de culte (comme par exemple le récent remplacement des bancs), ainsi que les frais de secrétariat et de déplacement dans les diverses églises.
Quand notre trésorerie le permet, ce qui pour l'instant est le cas, nous répondons aussi à des sollicitations diocésaines, tant pour le fonctionnement que pour l'investissement nécessaire à l'entretien des bâtiments.
Reste à couvrir le traitement des prêtres (environ 1000 euros par mois) et le salaire des permanents laïcs qui oeuvrent à la vie de l'Eglise. Cela est l'objet du denier de l'Eglise.
Sans entrer dans trop de détails sachez que celui ci est en baisse chronique, source de sérieuses difficultés.
En cinq ans nous sommes passés de 2740 donateurs à 1980 pour cette année au 30 septembre 2026.
A la mesure de vos moyens, bien entendu, votre participation est donc essentielle pour notre église diocésaine, et celles et ceux qui la font vivre.
Pour donner au denier de l'Eglise vous pouvez faire parvenir un chèque à l'association diocésaine de Cahors au 134 rue Frédéric Suisses 46000 Cahors. (Vous pouvez demander un reçu fiscal pour faire entrer votre don dans le calcul de votre impôt). Vous pouvez aussi, si vous le voulez, mettre votre enveloppe dans la boite aux lettres du presbytère, en précisant denier de l'église sur l'enveloppe, elle sera acheminée jusqu'à Cahors. Merci de votre générosité et de votre partage !

Mathias *(curé de la paroisse)*

INFORMATIONS

Lundi 2 novembre à 18h : Groupe de prière, veillé de prière à l'église de Prayssac.
Vendredi 6 novembre 19h-21h30 : Rencontre d'aumônerie pour les collégiens à la salle du jardin du presbytère. Tous les jeunes sont bienvenus !
Mardi 10 novembre à 20h : Groupe biblique au presbytère de Prayssac dans la salle du jardin.
Dimanche 15 novembre à 16h : Église de Puy L'Évêque concert de l'orchestre d'harmonie.
Jeudi 19 novembre : Conseil du presbyterium à Rocamadour pour tous les prêtres du diocèse.
Samedi 21 novembre : Conseil de pastorale diocésaine à Cahors.
Jeudi 26 novembre à 20h15 à Prayssac : Répétition des chants de l'Avent.
Chaque mercredi du temps scolaire (9h45-11h) : Catéchisme pour les enfants du primaire, tout le monde est accueilli que l'enfant soit ou non baptisé.